

# À VOTRE SERVICE

## Guide du partenariat 2022



# Nos supports de communication

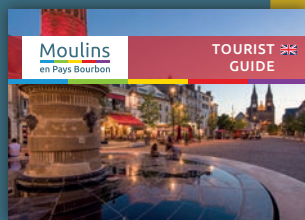
## À destination des clientèles

Éditions



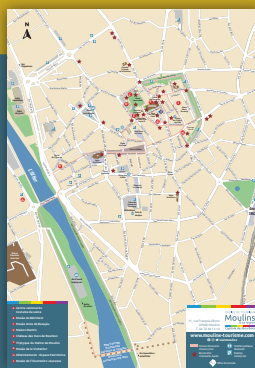
Guide touristique

en Français  
25 000 ex



Guide touristique

en langues  
étrangères



Plan touristique

Moulin 20 000 ex  
Souvigny 5 000 ex



Brochure Congrès

en Français  
1 000 ex



Dépliant thématique

Citypass Moulin  
10 000 ex



Flyer thématique

Balades à vélo/VTT  
10 000 ex



Plan de l'agglomération

10 000 ex



Digital

## www.moulin-tourisme.com

Français, Anglais, Allemand et Néerlandais.  
Il présente l'offre touristique du territoire.

En 2020, plus de 550 000 pages vues,  
210 000 utilisateurs.

Il est décliné en 3 sites thématiques :  
GROUPES, AFFAIRES et PRESSE.

## VisitMoulin

FACEBOOK  
+ de 5800 fans

INSTAGRAM  
+ de 1900 abonnés

## Newsletter Grand public

Elle présente chaque  
mois les nouveautés  
et les grandes  
actualités de  
la destination.

## À destination de nos partenaires

### Éditions

#### Plan de professionnalisation

Il regroupe le programme des  
formations, services,  
conférences et  
éducateurs destinés à  
tous les professionnels  
du tourisme de  
l'agglomération.

#### Rapport d'activités annuel

Il présente le bilan de  
l'année écoulée (statistiques,  
missions...).



### Digital

#### Site pro www.pro.moulin- tourisme.com

Il met à disposition  
des élus et  
professionnels du  
tourisme toutes  
les ressources  
et informations  
pratiques  
touristiques du  
territoire.

### Facebook Pro

#### « Moulin et sa région tourisme pro »

Il est le lieu d'échanges  
d'informations  
pratiques et de dernière  
minute, réservé  
aux professionnels  
du tourisme de  
l'agglomération.

### Newsletter

#### « Infos pro »

Elle informe les  
professionnels  
du tourisme des  
derniers projets,  
bons plans  
et actualités  
touristiques de  
l'agglomération.

# Notre boîte à outils

## Afficher les disponibilités de votre hébergement et augmenter votre taux d'occupation (gratuit)

DispOT est un logiciel gratuit qui permet à tous les hébergeurs d'indiquer chaque jour les disponibilités de leur hébergement. Ceux dont les disponibilités sont saisies quotidiennement sont mis en avant par les conseillères en séjour lorsqu'elles répondent à une demande immédiate de visiteurs à l'accueil. Ces disponibilités ressortent également sur notre site internet pour les visiteurs qui cherchent des hébergements et sont affichées tous les soirs l'été à l'extérieur de l'OT.

Contact: Laurent LABORIE

## Promouvoir votre événement (gratuit)

Transmettez toutes les informations de votre événement (concerts, brocantes, fêtes communales, foires, conférences, expos, ateliers, etc.) en amont à l'OT, qui le relaiera sur ses différents supports de communication: rubrique agenda du site internet, agenda vidéo, réseaux sociaux, écrans numériques, newsletter grand public, etc. Il est possible de soumettre vos événements directement depuis la page Agenda du site internet [www.moulins-tourisme.com](http://www.moulins-tourisme.com)

Contact: Angélique MÉNART

## Proposer de la documentation à vos clients (gratuit)

L'OT prépare gratuitement pour chaque structure qui en fait la demande un pack sur-mesure de documentations touristiques (guides touristiques, plans, etc.) à mettre à disposition de votre clientèle pendant son séjour.

Contact: Manon CONSTANT

## Actualiser vos informations (gratuit)

Chaque année, l'OT vous propose de mettre à jour les informations concernant votre structure en vous envoyant un questionnaire prérempli. Une fois validées ou modifiées dans les délais indiqués, ces informations sont utilisées pour renseigner les clients à l'accueil, par mail ou téléphone et pour alimenter nos outils de communication (site internet, écrans dynamiques, éditions, etc.) et ceux de nos partenaires.

Contact: Pauline FORICHON

## Diffuser vos documentations dans les OT de l'Allier et des départements limitrophes (gratuit, offre réservée aux sites culturels et sites de loisirs)

Chaque année, le Comité Départemental de Tourisme de l'Allier organise la Journée d'Échanges Touristiques à laquelle participe l'OT ainsi que les autres offices du département et des départements limitrophes. En tant que représentant du territoire, l'OT est à votre disposition pour collecter et diffuser vos flyers lors de cette manifestation, véritable occasion de promouvoir votre structure au-delà de l'agglomération.

Contact: Manon CONSTANT



## Acquérir de nouvelles compétences et maîtriser de nouveaux outils (participation financière)

L'OT propose chaque année à tous les professionnels du tourisme de l'agglomération un plan de professionnalisation qui comprend une offre de formations, services, conférences et éductours. Ces actions de professionnalisation sont proposées localement par des intervenants professionnels, gratuitement ou à un tarif très avantageux.

Contact: Orane MOUTARDIER

## Développer votre visibilité auprès des touristes à vélo (gratuit)

L'OT accompagne gratuitement chaque structure dans l'obtention du label Accueil Vélo. En plus d'améliorer votre visibilité auprès des cyclistes et des tour-opérateurs spécialisés, l'obtention du label permet d'être référencé dans les topoguides vélo et d'être présent sur les supports France Vélo Tourisme (moteur de recherche, cartes interactives).

Contact: Orane MOUTARDIER

## Rendre accessible votre offre auprès des personnes en situation de handicap (gratuit)

L'OT accompagne gratuitement chaque structure dans l'obtention de la Marque Tourisme et Handicap. Cette démarche permet d'appréhender les attentes spécifiques de la clientèle en situation de handicap, afin de proposer une offre globale et innovante adaptée au plus grand nombre.

Contact: Orane MOUTARDIER

## Vous accompagner sur la Taxe de séjour (gratuit)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'OT vous facilite la collecte, la déclaration et le reversement de la taxe de séjour en vous créant un espace personnel accessible en ligne sur [moulinscommunaute.taxesejour.fr](http://moulinscommunaute.taxesejour.fr)

Contact: Thomas De DREUILLE ou Pauline FORICHON

## Ajouter à votre site internet toutes les offres touristiques autour de vous (gratuit)

L'OT propose d'intégrer sur votre site internet les informations de votre choix. Il peut s'agir par exemple de l'agenda des événements qui ont lieu à proximité, ou de la liste des hébergements, restaurants, sites de visite ou des randonnées proches de votre structure. Issues de notre base de données touristiques, toutes les informations que vous aurez choisies se mettent automatiquement à jour quotidiennement.

Contact : **Pauline FORICHON**

## Déposer vos brochures en libre-service à l'OT (réservé aux cotisants)

En devenant adhérent de l'OT (voir grille tarifs), vous avez la possibilité de déposer les flyers et brochures de votre structure sur les présentoirs en libre-service de l'OT de Moulins, qui accueille en moyenne 50 000 visiteurs chaque année.

### • Cotisation 2022

#### HÉBERGEMENTS (dont camping)

- 70 € par établissement
- + 3 €/chambre ou 1,50 €/emplacement 1\*/1 épi/1 clé/NC
- + 3,50 €/chambre ou 2 €/emplacement 2\*/2 épis/2 clés
- + 4 €/chambre ou 2,50 €/emplacement pour 3\*/3 épis/3 clés
- + 4,50 €/chambre ou 3 €/emplacement pour 4\*/4 épis/4 clés
- Hôtels-restaurants : + 50 €

#### RESTAURANTS

- 70 € si < 30 couverts
- 85 € entre 31 et 60 couverts
- 110 € si > 60 couverts

#### SITES DE VISITE et PARCS

- 70 € si fréquentation < 5 000 visiteurs
- 130 € si fréquentation > 5 000 visiteurs

#### ARTISANS, PRODUCTEURS, ASSOCIATIONS, COMMERCES: 70 €

Contact : **Pauline FORICHON**

## Mettre en valeur votre structure dans le guide touristique (participation financière)

Le guide touristique de l'OT, édité chaque année à 25 000 exemplaires, est distribué à l'OT, chez les partenaires touristiques du territoire (hébergements, sites de visite, sites de loisirs, etc.) et est consultable et téléchargeable en version numérique sur notre site internet. Pour bénéficier d'une visibilité supplémentaire (photo, publicité, texte) vous avez la possibilité d'acheter un encart publicitaire (format au choix).

Contact : **Vanessa PURAVET**

	Prix HT adhérent	Prix HT non adhérent
<b>4° de couverture</b>	<b>1 500 €</b>	<b>1 500 €</b>
<b>Page entière 200 x 130 mm</b>	<b>860 €</b>	<b>970 €</b>
<b>1/2 page 90 x 130 mm</b>	<b>540 €</b>	<b>650 €</b>
<b>1/4 page 98 x 64 mm</b>	<b>300 €</b>	<b>450 €</b>



## Développer vos outils numériques (gratuit)

Pour connaître et maîtriser les outils numériques (site internet, réseaux sociaux, plateforme de ventes en ligne, etc.) et appréhender les nouveaux comportements des clientèles touristiques, l'OT propose à ses partenaires un accompagnement numérique personnalisé.

Contact : **Pauline FORICHON**

## Utiliser des photos de qualité pour vos supports de communication (gratuit)

L'OT met à votre disposition une sélection de photos de la destination réalisées par des professionnels, que vous pourrez utiliser pour vos outils papier et numériques.

Contact : **Vanessa PURAVET**

# Nos missions

## ACCUEIL

- # Accueil et conseil des visiteurs au guichet, par téléphone, par courrier et par mail.
- # Diffusion des supports de promotion de l'Office de tourisme et de ses partenaires.
- # Collecte et traitement des informations touristiques de nos partenaires pour fournir à nos visiteurs une information fiable et actualisée.
- # Collecte et traitement statistique des informations de nos visiteurs.
- # Gestion d'une boutique de produits locaux et souvenirs.
- # Service billetteries (Théâtre de Moulins, Journées Musicales d'Automne, visites guidées, billetteries ponctuelles, etc.).
- # Gestion d'une boutique de location de vélos.

## COMMUNICATION/PROMOTION

- # Conception de supports de promotion touristiques en français et langues étrangères.
- # Gestion de la base de données de toutes les offres touristiques (APIDAE).
- # Développement de la visibilité numérique de la destination (site internet, réseaux sociaux: Facebook, Instagram, Youtube).
- # Participation à des salons et workshops grand public et professionnel.
- # Gestion de la photothèque et vidéothèque.
- # Gestion des relations presses (dossiers et communiqués de presse, accueil de journalistes, etc.).
- # Mise en place de campagnes multicanales de promotion de la destination.

## COMMERCIALISATION

- # Production et commercialisation de séjours pour les clientèles individuelles, groupes et affaires.
- # Mise en place de partenariats et conventions commerciales.
- # Gestion sur-mesure des demandes clients, préparation des contrats de vente, réservations, suivi des dossiers et de la satisfaction client.
- # Production et commercialisation du Citypass Moulins.

## ANIMATION DU RÉSEAU DES PARTENAIRES TOURISTIQUES

- # Mise en place d'un plan de professionnalisation annuel à destination de tous les professionnels du tourisme.
- # Coordination et développement des relations entre les partenaires touristiques du territoire.
- # Animation avec Moulins Communauté de l'Académie du tourisme.
- # Mise à disposition et animation d'outils dédiés aux professionnels du tourisme de l'agglomération (newsletters agenda des manifestations, groupe Facebook pro, site pro, etc.).
- # Animation du « Club affaires » regroupant différents partenaires (salles, traiteurs, activités incentive, hôtels, etc.).

## DÉVELOPPEMENT

- # Mise en place des actions du schéma de développement touristique (itinéraires de randonnées pédestre, vélo, VTT, SADI, etc.).
- # Mise en place et gestion d'outils d'observation de l'activité touristique.
- # Gestion et collecte de la taxe de séjour.
- # Suivi des projets touristiques de Moulins Communauté (technique, administratif et financier).

## DIRECTION

- # Coordination de l'équipe et des différents pôles.
- # Accompagnement de Moulins Communauté pour la définition et la mise en œuvre de la politique touristique.
- # Accompagnement et coordination des porteurs de projets (privés ou publics) pour la création ou le développement de nouvelles offres touristiques (environnement statistique, juridique, marketing, etc.).
- # Accueil et conseil auprès des organisateurs de grands événements dans l'agglomération (mise à disposition d'outils de promotion, recherche et réservation de salles, d'animations, traiteurs, gestion administrative des dossiers, mise à disposition d'une centrale de réservation, etc.).



L'Office de tourisme  
a été créé en 1924.  
Il est intercommunal  
depuis 2001 et depuis  
le 1<sup>er</sup> janvier 2017 sa zone  
de compétence couvre  
les 44 communes de  
Moulins Communauté.



Il est ouvert 7j/7 en été  
et 6j/7 le reste de l'année  
soit plus de 315 jours/an.



**Philippe BOISMENU**, *Président*

**Laurent LABORIE**

*Directeur*

Tél. 04 70 44 44 24 / 06 07 68 97 09

[l.laborie@moulins-tourisme.com](mailto:l.laborie@moulins-tourisme.com)

**Vanessa PURAVET**

*Responsable marketing*

Tél. 04 70 44 44 35 / 07 56 27 64 26

[v.puravet@moulins-tourisme.com](mailto:v.puravet@moulins-tourisme.com)

**Delphine SIMONIN**

*Chargée de commercialisation*

Tél. 04 70 44 44 36

[d.simonin@moulins-tourisme.com](mailto:d.simonin@moulins-tourisme.com)

**Angélique MENART**

*Conseillère en séjour, collecte et promotion des manifestations,  
animation des média sociaux*

Tél. 04 70 44 14 14 / 07 56 27 38 52

[a.menart@moulins-tourisme.com](mailto:a.menart@moulins-tourisme.com)

**Manon CONSTANT**

*Conseillère en séjour, gestion de l'affichage dynamique, graphisme*

Tél. 04 70 44 14 14

[m.constant@moulins-tourisme.com](mailto:m.constant@moulins-tourisme.com)

**Orane MOUTARDIER**

*Chargée de développement, référente Qualité*

Tél. 04 70 44 44 23 / 07 56 27 39 53

[o.moutardier@moulins-tourisme.com](mailto:o.moutardier@moulins-tourisme.com)

**Thomas DE DREUILLE**

*Chargé de développement*

Tél. 04 70 44 44 88 / 06 42 95 92 02

[t.dedreuille@moulins-tourisme.com](mailto:t.dedreuille@moulins-tourisme.com)

**Pauline FORICHON**

*Webmaster, référente Apidae*

Tél. 04 70 44 44 69

[p.forichon@moulins-tourisme.com](mailto:p.forichon@moulins-tourisme.com)

**Arlette MICHELET**

*Conseillère en séjour, chargée de la boutique et des billetteries*

Tél. 04 70 44 14 14

[a.michelet@moulins-tourisme.com](mailto:a.michelet@moulins-tourisme.com)

## HORAIRES D'OUVERTURE

- Du 15 novembre au 31 mars :  
lundi: 13 h 30-18 h  
du mardi au samedi: 9 h 30-12 h 30 et 13 h 30-18 h
- Du 1<sup>er</sup> avril au 14 novembre :  
du lundi au samedi: 9 h 30-12 h 30 et 13 h 30-18 h 30
- Dimanches (juillet-août) et jours fériés (08/05,  
jeudi de l'Ascension, lundi de Pentecôte, 14/07, 15/08 :  
9 h 30-12 h 30 et 14 h-18 h